

Longueuil, le 11 juillet 2018

Le Secrétaire
Régie de l'Énergie du Québec
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : Dossier R-4041-2018 – Demande relative au programme de gestion de la puissance GDP Affaires

L'industrie serricole de la province regroupe près de 900 entreprises de petite et grande envergure, réparties sur toute l'étendue du territoire, évoluant en production de légumes, de fruits, et de végétaux d'ornement. Les Producteurs en serre du Québec (PSQ) ont récemment évalué que d'ici cinq (5) ans, la production serricole pourrait doubler, engendrant des retombées économiques de 345 M\$, des recettes fiscales de 73 M\$, et la création de 3900 emplois de qualité.

Les dépenses énergétiques constituent près de 30% des charges totales en production serricole. À ce jour, nous estimons que près de 33% des entreprises utilisent le mazout comme source d'énergie principale pour le chauffage des serres, et que 8% d'entre elles utilisent le propane pour se chauffer. Les petites entreprises sont celles qui peinent toujours à se détourner des combustibles fossiles, notamment faute d'incitatifs accessibles pour se convertir à l'utilisation d'énergies renouvelables. Or, le programme de GDP Affaires permet une utilisation rationnelle de l'électricité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Depuis plusieurs années, les PSQ s'affairent à assainir l'environnement d'affaires dans lequel les entreprises évoluent, en promouvant notamment toute opportunité susceptible de contribuer au développement durable de l'industrie. En ce sens, les PSQ considèrent le « Programme gestion de puissance » d'Hydro-Québec comme un incitatif prometteur.

En effet, le programme favorise l'acquisition d'équipements de combustion électrique et de gestion de la puissance performants. Les entreprises seront ainsi outillées pour moduler leur consommation électrique, de sorte à gérer les pointes et à s'effacer en période de grande consommation. L'appui financier permet de devancer certains investissements qui n'auraient pas été faits à court terme, la période de retour sur l'investissement étant trop longue.

Les Producteurs en serre du Québec demandent ainsi à la Régie d'accepter la demande d'Hydro-Québec de reconduire le programme GDP afin d'encourager les entreprises serricoles du Québec à emboîter le pas au développement durable de l'industrie.

Le président,



André Mousseau

